

<https://www.sudeducation92.ouvaton.org/spip.php?article1660>



Stage syndical "militant-e-s de base" 14 et 15 février 2019

- STAGES DE FORMATION SYNDICALE



Date de mise en ligne : lundi 14 janvier 2019

Copyright © SUD éducation 92 - Tous droits réservés

Tu viens d'adhérer à SUD Education ? Tu n'oses pas encore et tu te demandes ce qu'est un syndicat ? Tu aimerais en savoir plus sur l'histoire du syndicalisme ? Tu as du mal à monter une section SUD dans ton établissement ? Ton/ta chef-fe te met toujours des bâtons dans les roues, tu veux connaître tes droits ? Tu as envie de sortir la tête du guidon pendant 2 jours et d'échanger avec des camarades de lutte sur tes pratiques militantes ?

Ce stage est pour toi !

Programme du stage

Jeudi 14 février

9h : accueil convivial
9h30 : présentation du stage, tour de table des attentes
10h15 : discussion « Histoire de SUD / Solidaires »
11h : pause
11h15 : débats mouvants Pourquoi adhérer ou pas à SUD ? Pourquoi être ou pas en grève demain ?... et autres questions surprises
12h30 : pause
14h : atelier 1
15h15 : pause
15h30 : atelier 2
16h : bilan des ateliers

Vendredi 15 février

9h : accueil convivial
9h30 : discussion « Histoire du syndicalisme »
10h30 : théâtre forum « Comment militer dans son établissement ? »
11h15 : pause
11h30 : atelier 3
12h30 : pause
14h : atelier 4
15h15 : pause
15h30 : bilan des ateliers et du stage

Ateliers possibles

(éventuellement modifiables selon les besoins)

1/ défendre collectivement les droits de tous les personnels_ : cas pratiques

2/ droits syndicaux et usages...(panneaux, diffusion de tracts, reprographie, réunions, stages...), où trouver les textes de base_ ?

3/ militer dans son établissement_(1er/2nd degré) : comment animer une RIS, une HMI, comment créer, faire vivre une section...

4/ outils syndicaux internes et externes_ : lettres d'information, écriture de tracts, journaux, site internet...

Comment s'inscrire ?

En adressant une demande écrite à ta hiérarchie avant le 13 janvier 2019.

Cette demande est à adresser à la rectrice dans le secondaire, au président-e d'université dans le supérieur, au DASEN dans le primaire, au président-e de la collectivité pour les agents territoriaux.

Modèle de demande

(lieu, date)

M. / Mme le/la DASEN

S/c de l'IEN de la ... circonscription

OU

Mme la Rectrice, OU M./Mme le/la président-e du Conseil Départemental/Régional

s/c du chef d'établissement

Je soussigné-e (*nom, prénom, corps, affectation*), demande à bénéficier d'un congé pour formation syndicale de deux jours, en application de la loi n° 82-997 du 23 novembre 1982 et du décret n° 84-474 du 15 juin 1984, en vue de participer au stage de formation qui se déroulera les 14 et 15 février 2019 à Paris, stage déclaré sous l'égide du CEFI-Solidaires, 31 rue de la Grange aux belles, 75010 Paris.

(Signature)

Les stages syndicaux, un droit !

Tout personnel a droit à 12 jours de stage de formation syndicale par an. La hiérarchie (DASEN et Rectrice) ne peut refuser que pour nécessité de service, dûment motivée et ce au plus tard 15 jours avant la date du stage (sans réponse dans les 15 jours qui précèdent, la demande est réputée accordée). La demande est à faire au moins un mois avant, soit le 13 janvier au plus tard (voir modèle au dos). Prévenez-nous en cas de problème.

SUD Éducation 92

30 bis rue des Boulets

75 011 Paris

01 43 70 56 87

06 12 92 11 43

sudeducation92@gmail.com

<http://sudeducation92.ouvaton.org/>

Plaquette du stage pour impression

<https://www.sudeducation92.ouvaton.org/local/cache-vignettes/L52xH52/pdf-39070.png>